

## Lévesque, Claudette

---

**De:** Eldja [eldjaboumaour@hotmail.com]  
**Envoyé:** 6 mars 2014 12:40  
**À:** Greffe; Refusons Les Compteurs  
**Objet:** compteur intelligent

a l'attention de Louise Pelletier  
Régie de L'énergie du Québec

de Eldja Boumaour  
500, chemin capelton  
Waterville, J0B 3H0  
dossier R 3863 - 2013  
dossier R 3854 - 2013  
Waterville, le 6 mars 2014

Madame,

J'habite depuis plus de 2 ans dans un duplex. Un de mes amis est venir dormir chez nous deux nuits et il a souffert d'acouphène. Nous avons inspectés les murs de ma maison et c'est avec stupéfaction que j'ai vu que deux compteurs intelligents y sont installés. Depuis quand, je ne sais pas. Mon propriétaire non plus. il est clair que je n'attendrais pas que ma fille ou moi nous ressentions aussi des symptômes physiques avant de partir.

Je désire donc faire retirer ces compteurs nocifs mais je suis une personne à faible revenu et je n'ai donc pas les moyens financiers exigés par Hydro Québec pour ce faire. Ensuite, vu les problèmes de santé dénoncés depuis le début par les citoyens et associations de consommateurs, il serait juste de refuser l'autorisation des phases 2 et 3 du déploiement des installations.

Enfin, ces compteurs sont tellement impopulaires qu'ils sont un préjudice grave pour un propriétaire car il ne trouvera plus de locataires avertis qui acceptera de louer son logement. Pour ceux qui voudront vendre, c'est pire!

En souhaitant que mes arguments seront vous convaincre de faire retirer tous les compteurs intelligents déjà installés (aux frais d'Hydro) et de cesser le remplacement des anciens compteurs dans les meilleurs délais (avant qu'on soit tous malades...)

Avec mes respects,  
Eldja Boumaour